

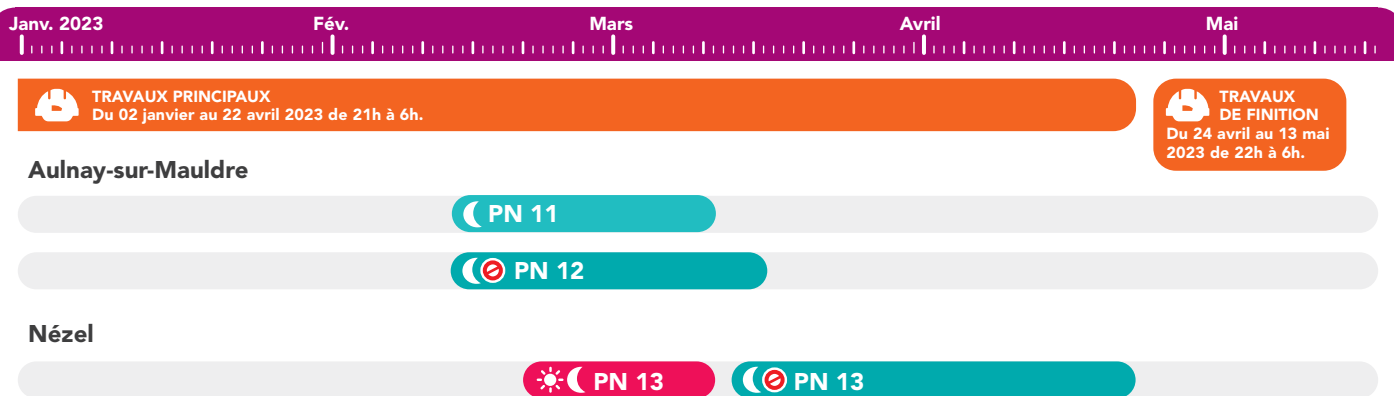
# ENTRE PLAISIR-GRIGNON ET EPÔNE-MÉZIÈRES, NOUS RENOUVELONS 32 KM DE VOIES



Pour renforcer la sécurité et le confort des voyageurs, d'importants travaux de renouvellement des voies seront réalisés sur la ligne N, entre les gares de Plaisir-Grignon et Epône-Mézières, à partir du mardi 16 août, et ce jusqu'au samedi 13 mai 2023.

Nous mettons tout en œuvre pour réduire au mieux le bruit généré. Ces travaux nécessitent la fermeture temporaire de 13 passages à niveau (voir le planning ci-dessous), et la mise en place de déviations routières (voir les pages suivantes).

## CALENDRIER DU CHANTIER ET DES FERMETURES DE PASSAGES À NIVEAU EN 2023

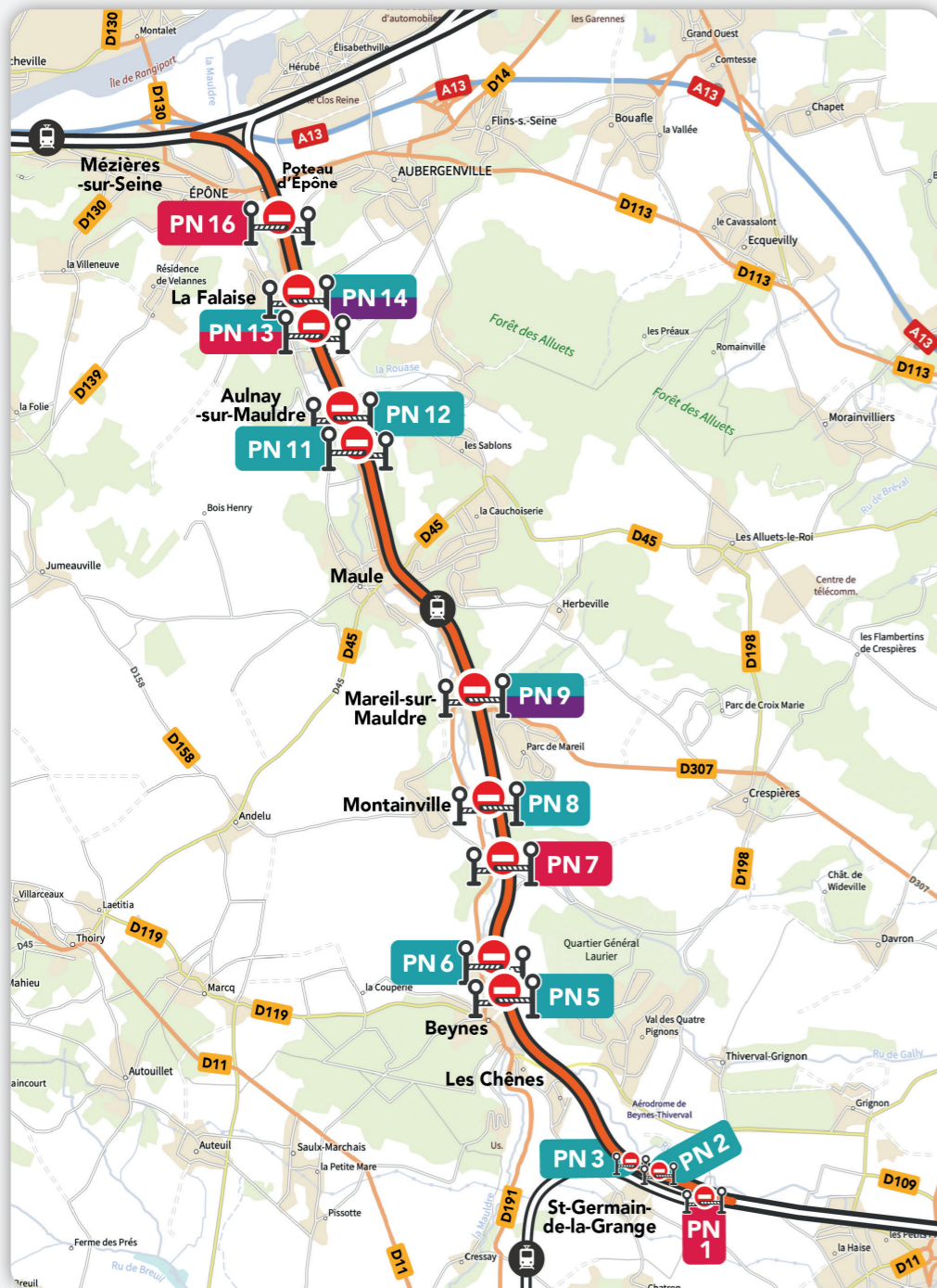


### LÉGENDE

Fermeture nocturne du PN 11 (routière et piétonne) en alternance avec le PN 14 de 20h à 6h sauf les nuits du samedi au lundi

Fermeture nocturne du PN 12 (routière et piétonne) de 19h à 6h30 sauf les nuits du samedi au lundi  
INTERDICTION AUX POIDS LOURDS DE TRAVERSER LA COMMUNE DE MAULE

Fermeture continue (routière et piétonne)  
 INTERDICTION AUX POIDS LOURDS DE TRAVERSER LA COMMUNE DE MAULE



### FERMETURE DES 13 PASSAGES À NIVEAU

FERMETURE CONTINUE ( routièr e et piétonne )  
**Jour et nuit**

- PN 1**  
01/01/23 au 11/02/23
- PN 7**  
du 26/01/23 au 25/02/23
- PN 13**  
du 20/02/23 au 11/03/23
- PN 16**  
du 20/02/23 au 11/03/23

**FERMETURE NOCTURNE ( routièr e et piétonne )**  
 Fermeture à 20h et réouverture à 6h  
 + FERMETURE CONTINUE WEEK-END COUP DE POING

**PN 9**  
du 30/01/23 au 03/03/23  
du 06/03/23 au 01/04/23

**PN 9**  
du ven. 03/03/23 à 20h  
au lun. 06/03/23 à 6h

**PN 11**  
du 13/02/23 au 11/03/23

**PN 14**  
du ven. 03/03/23 à 20h  
au lun. 06/03/23 à 6h

**PN 14**  
du 13/02/23 au 26/04/23

**FERMETURE NOCTURNE ( routièr e et piétonne )**  
 Fermeture à 19h et réouverture à 6h30

**PN 2**  
10/01/23 au 08/02/23

**PN 3**  
du 11/01/23 au 09/02/23

**PN 8**  
du 30/01/23 au 25/02/23

**PN 12**  
du 13/02/23 au 16/03/23

**PN 13**  
du 13/03/23 au 22/04/23

**FERMETURE NOCTURNE ( routièr e et piétonne )**  
 Fermeture à 21H30 et réouverture à 6h00

**PN 5**  
du 24/01/23 au 27/01/23  
du 31/01/23 au 03/02/23

**PN 6**  
du 27/01/23 au 28/01/23  
du 30/01/23 au 31/01/23

du 03/02/23 au 04/02/23  
du 06/02/23 au 11/02/23

### DÉVIATION LORS DE LA FERMETURE NOCTURNE DU PN 11 RUE SAINT-BLAISE (D191) À AULNAY-SUR-MAULDRE



**FERMETURE NOCTURNE ( routièr e et piétonne )**  
 Fermeture à 20h et réouverture à 6h  
 du 13/02/23 au 11/03/23

Fermeture en alternance avec le PN 14.  
 Dates d'alternance précisées sur les panneaux d'informations en amont et au droit des PN 11 et PN 14.

- DÉVIATION TOUS VÉHICULES :**
- > D191
  - > Côte de Beulle (D45)
  - > Rue de Maule (D45)
  - > Rue d'Orgeval (D45)
  - > Route des Alluets (D45)
  - > Avenue Frédéric Chartier (D45)
  - > Avenue Pasteur (D45)
  - > Route des Quarante Sous (D113)
  - > Avenue de L'Union (D113)
  - > Route de Nézél (D191)
  - > Rue Saint-Blaise (D191)
  - > PASSAGE PN14
  - > Rue Saint-Blaise (D191)
  - > Route de Mantes (D191)



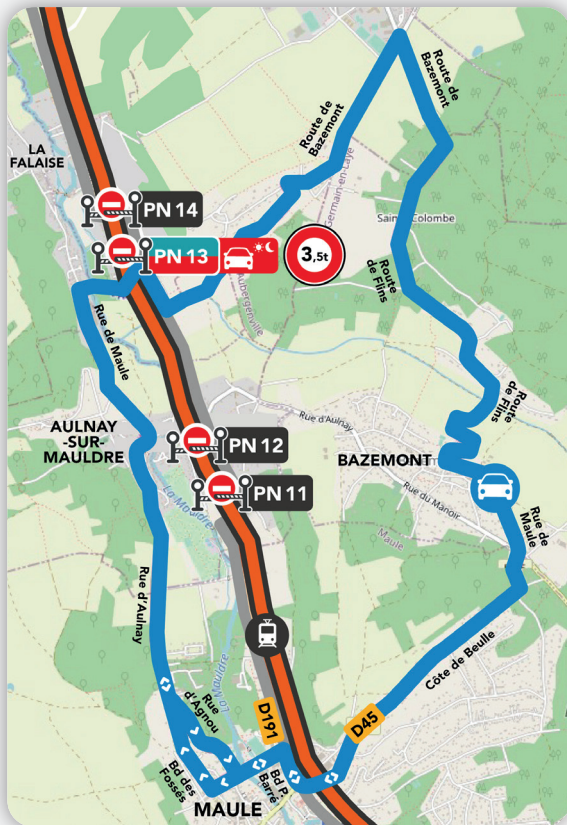
**FERMETURE NOCTURNE ( routièr e et piétonne )**  
 Fermeture à 19h et réouverture à 6h30  
 du 13/02/23 au 16/03/23

### DÉVIATION LORS DE LA FERMETURE NOCTURNE DU PN 12 GRANDE RUE À AULNAY-SUR-MAULDRE

**DÉVIATION VÉHICULES LÉGERS**  
 INTERDICTION AUX POIDS LOURDS DE TRAVERSER LA COMMUNE DE MAULE

- < VERS L'EST DEPUIS LE PN12**
- Grande Rue
  - Route de Corbeil à Mantes (D191)
  - Route de Bazemont
  - Rue d'Aulnay
  - Rue du Manoir
  - Côte de Beulle (D45)
  - Boulevard Paul Barré (D191)
  - Chaussée Saint-Vincent
  - Rue du Chemin Neuf
  - Boulevard des Fossés
  - Route d'Aulnay
  - Rue de Maule
  - Grande Rue

- > VERS L'OUEST DEPUIS LE PN12**
- Grande Rue
  - Rue de Maule
  - Route d'Aulnay
  - Rue d'Agnou
  - Rue Saint-Vincent
  - Chaussée Saint-Vincent
  - Boulevard Paul Barré (D191)
  - Côte de Beulle (D45)
  - Rue du Manoir
  - Rue d'Aulnay
  - Route de Bazemont
  - D191
  - Grande Rue



## DÉVIATION LORS DE LA FERMETURE NOCTURNE DU PN 13 RUE SAINT-BLAISE (D191) À NÉZEL

### DÉVIATION VÉHICULES LÉGERS

INTERDICTION AUX POIDS LOURDS DE TRAVERSER LA COMMUNE DE MAULE

- > Rue des Prés Dieu
- > Rue Saint-Blaise (D191)
- > Rue des Saules
- > Rue des Huguenots
- > Route de Bazemont
- > Route de Fins
- > Rue de Maule
- > Côte de Beulle (D45)
- > Boulevard Paul Barré (D191)
- > Chaussée Saint-Vincent
- > Boulevard des Fossés
- > Route d'Aulnay
- > Rue de Maule
- > Grande Rue
- > Rue de la Falaise
- > Rue des Prés Dieu
- > Rue du Pont Prés
- > Rue des Prés Dieu

### FERMETURE CONTINUE ( routièr e et piétonne )

Fermeture jour et nuit

du 20/02/23 à 19h au 11/03/23 à 06h30

### FERMETURE NOCTURNE ( routièr e et piétonne )

Fermeture à 19h et réouverture à 6h30

du 13/03/23 au 22/04/23

## LES MESURES ANTI-BRUIT



### DES ÉMISSIONS SONORES RÉDUITES AU MAXIMUM

Au vu de l'ampleur du chantier, l'équipe projet a pris dès le départ en compte la question des nuisances sonores et étudié toutes les possibilités de réduction du bruit.

**Les opérations les plus sensibles** sont celles du remplacement du ballast, du réglage des rails à une température de 25°C ainsi que **les annonces sonores des circulations** lorsqu'un train circule sur la voie contiguë au chantier.

Ces annonces sont d'**un intérêt vital** pour les personnels du chantier : c'est grâce à elles qu'ils sont informés du passage du train sur la voie contiguë à la leur.



### LES MESURES DE RÉDUCTION DU BRUIT

Les entreprises œuvrant sur le chantier se sont organisées pour limiter les nuisances sonores. **Le personnel est formé aux contraintes de bruit** ; les matériels et les modes opératoires privilégient **les techniques les moins bruyantes**. La **communication par radio** est principalement utilisée, pour éviter les ordres à distance et à voix forte.



### LA DIMINUTION DES ANNONCES SONORES

Pour **limiter la gêne liée aux annonces sonores** à l'approche des trains, SNCF Réseau a obtenu, chaque fois que c'était possible, une interruption totale des circulations sur l'ensemble de la zone de travaux.



### À votre écoute

Une adresse mail est dédiée au projet : [dg-idf.communication-travaux-sncf@sncf.fr](mailto:dg-idf.communication-travaux-sncf@sncf.fr)

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions. Nous nous engageons à y répondre sous trois jours.